



Spécialistes de l'assainissement

Filière Traditionnelle
Filière Compacte
Réseau Collectif
Services eaux usées

NOS SERVICES

- Travaux -

www.generale-assainissement.fr



**"Si on connaît
l'intérêt porté à l'eau
potable, il n'en est
souvent rien quant
au devenir des eaux
usées".**



Louis de Mentque
Agence Service Toulouse



Guillaume Lépée
Agence Montauban



Christophe Albert
Agence Albi



Matthieu Bruel
Agence Toulouse

A la Générale d'Assainissement, nous attachons de l'importance à notre métier et, au delà, à la mission d'intérêt majeur que constitue la gestion des eaux usées.

Tous nos moyens humains et matériels sont mis en œuvre afin de vous proposer une réponse technique à l'épuration de vos eaux usées : une solution performante mais également économiquement adaptée au budget de chacun.

1 LA GÉNÉRALE D'ASSAINISSEMENT

- *L'entreprise*
- *Avant de commencer*

2 FILIÈRE TRADITIONNELLE

- *Filtres à Sable*

3 FILIÈRE COMPACTE

- *Filtres Compacts*
- *Microstations*

4 RÉSEAU COLLECTIF

- *Raccordement au Tout à l'égout*

5 SERVICES ASSOCIÉS EAUX USÉES

- *Entretien, Réparation, Débouchage,*
- *VRD & Terrassement*



L'Entreprise

La Générale d'Assainissement est un réseau d'agences spécialisées en travaux de rénovation et d'installation d'assainissement dédiées aux particuliers et aux professionnels.

Avec plus de **200 chantiers par an** (dont 100 installations neuves) notre structure est connue et reconnue pour son savoir-faire.

A votre écoute, nous vous proposerons la **solution la plus durable et économique en fonction de votre habitation existante ou future.**



- Etude d'une solution adaptée
- Coordination SPANC et collectivité
- Prise en charge administrative du dossier



- Délais fiables
- Matériel professionnel
- Respect des règles de pose
- Finitions soignées: remise en état des terres et revêtements de voirie



- Garantie Certificat de Conformité du SPANC
- Travaux couverts par assurance Décennale
- Suivi et entretien de notre parc d'installation

Nous sommes les seuls à suivre les projets d'assainissement de A à Z

De la conception à la mise en service de votre système d'assainissement, nous vous accompagnons tout au long de votre projet. Nous gérons les démarches administratives liées à votre dossier (demande d'autorisation de rejet, contrôle SPANC, DIDAA, occupation de voirie...etc).

Nous veillons à des travaux de finitions soignées

Nos interventions intègrent systématiquement la remise en état des abords du chantier (finitions terrain, petite maçonnerie etc)

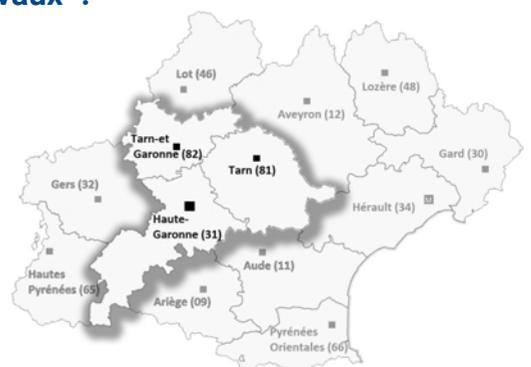
Nous possédons une agence spécifique dédiée aux services :

Entretien et suivi du parc d'installations, maintenance des systèmes ANC (assainissement non collectif), interventions sur canalisations : débouchage, réparation, inspection caméra et diagnostic...

Nous couvrons une bonne partie de la région tout en ayant une approche locale de qualité avec trois agences "travaux" :

- Toulouse (31),
- Montauban (82),
- Albi (81)

Et une agence "services" spécialisée dans tous les services eaux usées :
à Toulouse (31).



Avant de commencer

Comment choisir mon système d'assainissement ?

Le choix du type d'équipement qui sera mis en place dépend de différents critères, suivant un "entonnoir". Voici dans l'ordre les quatre principaux éléments à considérer :

- 1/situation du logement** dans la zone du Schéma d'Assainissement
- 2/configuration du terrain** : pente, dimensions, besoins futurs -piscine-...
- 3/utilisation du logement** : permanente ou non (résidence secondaire, logement saisonnier, etc)
- 4/type de sol** : capacité à infiltrer du sol (étude de sol parfois demandée par le SPANC)



Comment est déterminée la taille de mon équipement ?



Celle-ci se détermine en fonction de l'Equivalent Habitant (EH). Sachant qu'1 EH équivaut à 1 Pièce Principale de l'habitation (PP). 1 PP est une pièce de plus de 7m², hors pièce d'eau et cuisine. De façon classique, pour une maison, le nombre d'EH est équivalent au nombre de chambres + 1 PP.
Ex pour une maison de 4 Chambres : 4+1=5 PP donc 5 EH.

Quel est le rôle du SPANC ?

C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Lié aux collectivités, c'est un service de validation et de contrôle. **Il contrôle et valide le projet en amont** lors du dépôt du dossier (contrôle de conception), **et ensuite, à la fin des travaux** (contrôle de réalisation). **Il délivre ensuite le certificat de conformité.**



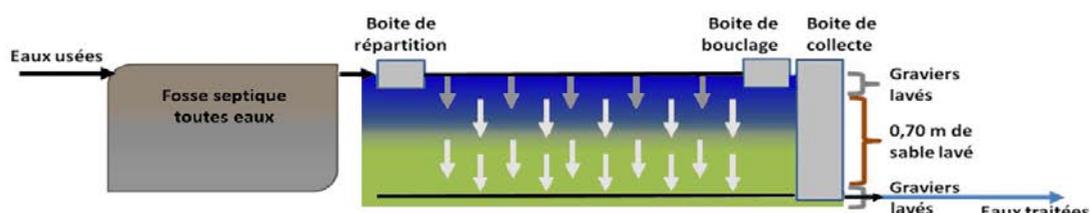
Avec des équipes à votre écoute pour vous apporter un service unique, d'une qualité et d'une fiabilité à toutes épreuves, la Générale d'Assainissement vous garantit un bon déroulement des travaux et le certificat de conformité du SPANC à l'issue du chantier.

Les Filtres à sable

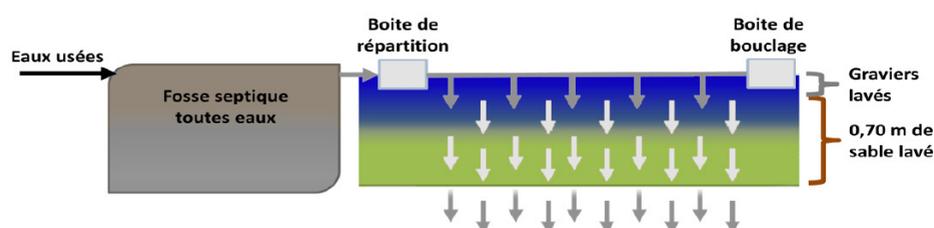
C'est le dispositif le plus courant dans la filière traditionnelle, il est utilisé depuis de nombreuses années. Le filtre à sable vient en complément d'une fosse toutes eaux. Les eaux usées sont d'abord prétraitées (décantées dans la fosse) puis acheminées gravitairement vers le lit filtrant.

Les eaux passent du milieu ayant la granulométrie la plus élevée (gros graviers) à la plus fine (sable). Le traitement est effectué par des bactéries fixées sur le sable. L'ouvrage est en contact direct avec le sol, si ce dernier le permet ("filtre à flux vertical"). Si le sol n'est pas apte à bien infiltrer les eaux, elles sont collectées ("filtre drainé") et évacuées vers un exutoire (fossé, cours d'eau ou tranchées drainantes d'infiltration).

Ex : Filtre à sable avec évacuation des eaux (filtre à sable drainé)



Ex : Filtre à sable avec infiltration (flux vertical, filtre à sable non drainé)



Les +

- Dispositif de traitement passif nécessitant peu d'entretien (seulement vidange fosse)
- Sans bruit

Les -

- Emprise au sol importante (env. 100m²)
- Remplacement tous les 20 à 30 ans, avec travaux de terrassement
- Emprise visuelle si besoin d'un tertre (rare)

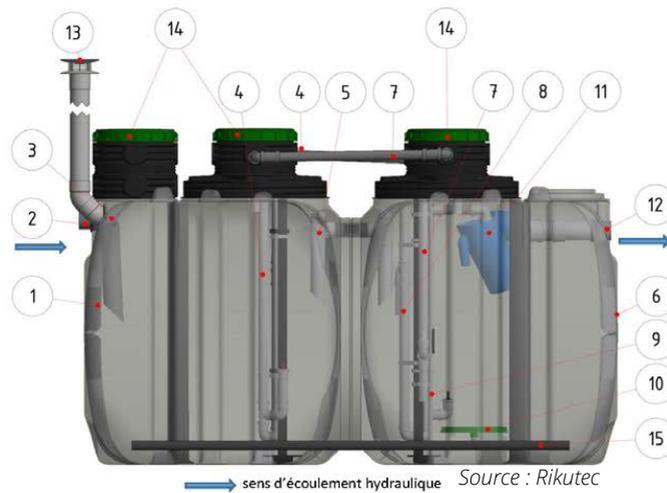
Entretien

- Nettoyage annuel du préfiltre
- Contrôle de l'infiltration par le regard de bouclage
- Vidange de la fosse toutes eaux tous les 4/5ans

Les Microstations

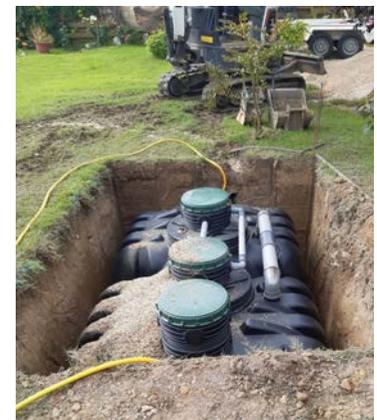
La microstation reproduit de manière accélérée l'épuration naturelle opérée dans le sol. L'épuration des eaux usées s'effectue dans un environnement restreint et contrôlé qui permet d'assurer un rejet de vos eaux vers le milieu naturel sans aucun danger pour votre santé ou l'environnement.

Ce type de filière est de plus en plus utilisé pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement ainsi que dans l'habitat neuf, de par sa faible emprise au sol, sa robustesse et sa simplicité.



Légende :

1. Décanteur
2. Arrivée des effluents bruts
3. Entrée tranquillisante et nettoiyable
4. Transfert (airlift) décanteur vers réacteur
5. Surverse en cas de coupure de courant prolongée
6. Réacteur biologique séquentiel à boues activées
7. Transfert (airlift) des boues secondaires vers le décanteur
8. Transfert (airlift) des effluents traités vers l'exutoire
9. Colonne d'aération (tube inox)
10. Aérateur à membrane
11. Bac de prélèvement des effluents traités
12. Sortie des effluents traités
13. Ventilation avec extracteur statique
14. Tampons (Ø 400) à visser verrouillables et sécurisés



LA FILIÈRE
COMPACTE

Les +

- Système Compact
- Système fiable et éprouvé
- Aucun changement du média filtrant
- Vidange peu fréquente
- Sortie haute des eaux traitées

Les -

- Coût fonctionnement (consommation électrique...)
- Pièces d'usure à changer
- Inadapté si fluctuation dans l'occupation de la maison

Entretien*

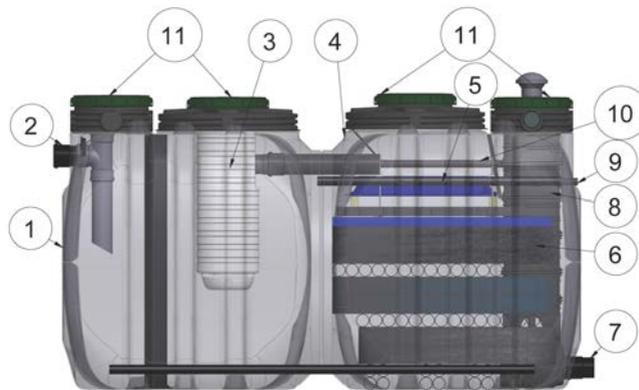
- Entretien annuel : contrôle des hauteurs de boue, réinitialisation du boîtier de commande, vérification des cycles et ventilation
- Changement filtre et membranes du compresseur (en fonction de l'usure)
- Vidange tous les 4/5ans

*selon les guides du fabricant



Les Filtres compacts

C'est un dispositif de traitement des eaux usées domestiques, composé d'une fosse toutes eaux alimentant un filtre biologique basé sur des fibres synthétiques inaltérables. **Ce système est conseillé en cas d'intermittence de l'utilisation** (par exemple résidences secondaires, logement annexe ou saisonnier...)



Source : Rikutec

Légende :

- 1 Fosse septique EPURBLOC
- 2 Arrivée des effluents bruts
- 3 Préfiltre indicateur de colmatage
- 4 Filtre biologique
- 5 Auget basculant avec plateau de répartition
- 6 Média filtrant synthétique inaltérable support de la biomasse active
- 7 Sortie basse des effluents traités
- 8 Boîte intégrée permettant la mise en place d'une pompe de relevage en cas de nettoyage complet du filtre
- 9 Sortie haute des eaux usées traitées
- 10 Dispositif de nettoyage complet du filtre
- 11 Tampons à visser avec système de verrouillage



LA FILIÈRE
COMPACTE

Les +

- *Système Compact*
- *Système fiable et éprouvé*
- *Vidange peu fréquente*
- *Dispositif du traitement passif nécessitant peu d'entretien si la topographie le permet*
- *Sans bruit*

Les -

- *Doit souvent être complété d'un poste de relevage pour arriver au point de rejet*

Entretien*

- *Entretien annuel : nettoyage du panier de colmatage, contrôle des hauteurs de boues, vérification ventilation.*
- *Vidange tous les 4/5ans*
- *Nettoyage tous les 10 ans du filtre du traitement secondaire*

*selon les guides du fabricant

4

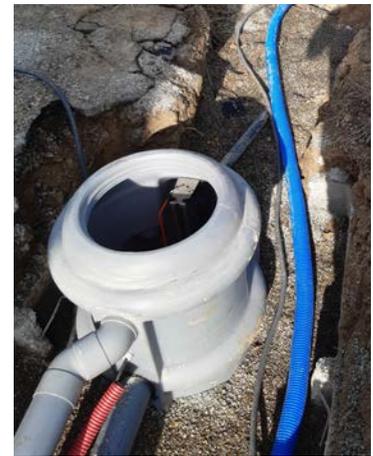
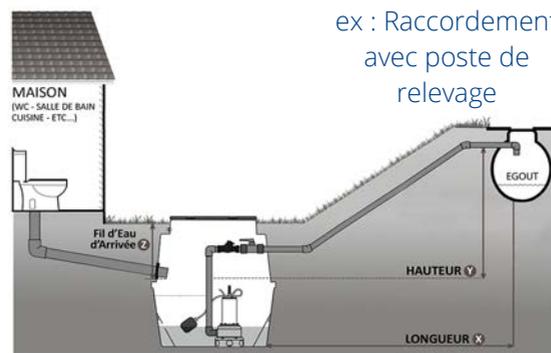
LE RÉSEAU COLLECTIF

Le Tout à l'égout

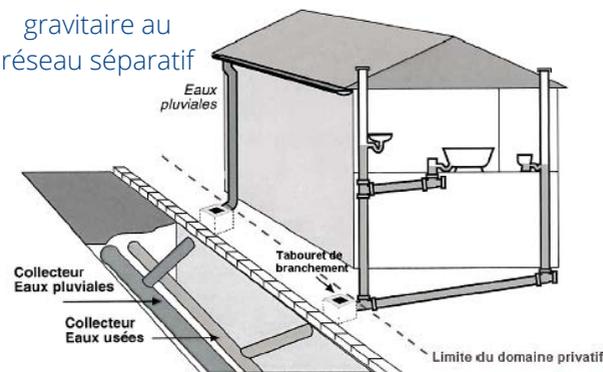
C'est le mode d'assainissement consistant à raccorder l'habitation au réseau public d'assainissement (eaux usées). A partir du moment où votre logement se situe en zone d'assainissement collectif, vous n'avez plus le choix d'opter pour l'ANC.

Ce type de branchement doit être réalisé selon les normes qu'il soit en gravitaire ou avec mise en place de poste de relevage (cas plus rare).

Ce mode d'assainissement peut être assujéti à une taxe initiale de branchement appelée PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif), payable une fois. Cette taxe varie d'une commune à l'autre.



ex : Raccordement gravitaire au réseau séparatif



Les +

- Aucun entretien
- Pas de changement d'installation à prévoir

Les -

- Obligation de travaux sous 2 ans à partir de la couverture EU du secteur
- Paiement au départ de la taxe de raccordement (PFAC)
- Paiement du traitement des EU (taxe en fonction du m³ d'eau potable)

Entretien

- Aucun entretien
- Le réseau sur le domaine public est à la charge de l'exploitant local



Nos services associés

- Nous sommes habilités pour le **suivi et l'entretien régulier de vos équipements** d'assainissement individuels.
- Nous pouvons aussi mettre en œuvre : puisard, fosse de récupération des eaux pluviales, dans le cadre de la **gestion des eaux pluviales**.
- Nous réalisons des chemins d'accès, plateforme et fondations, avec le **terrassement et la viabilisation de terrains**, avant, pendant, ou à l'issue d'un chantier.
- Nous gérons également le **débouchage de vos canalisations**, les **inspections caméra** ainsi que de la **réparation de conduites**.

Réparation canalisation



Parc matériel (Agence Albi)



Curage de regard eaux usées



Détection réseau



Réparation tabouret



Enracinement de canalisation Nos camions de débouchage et d'hydrocurage



Filière traditionnelle

Fosse toutes eaux / filtre à sable



Evacuation eaux traitées

Tranchées drainantes



Rejet au fossé



Filière compacte

Micro station - Actibloc



Raccord tout à l'égout



Condamnation fosse septique intérieure (garage)



Condamnation fosse septique extérieure



Tranchée pour réseaux



Travaux VRD





Générale d'Assainissement

Un seul numéro pour nous contacter :

05 34 39 48 54

contact@generale-assainissement.fr

**Agence de Toulouse et Agence service
10 Route de Lavour
31850 BEAUPUY
toulouse@generale-assainissement.fr**

**Agence de Montauban
1955 Route de Trixe
82710 BRESSOLS
montauban@generale-assainissement.fr**

**Agence d'Albi
"Les Trois Piliers"
81150 MARSSAC-SUR-TARN
albi@generale-assainissement.fr**